



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique MESSAGE

Ce n'est pas un document officiel



**De M. Ahmed Djoghlaif, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique
À l'occasion du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole de Cartagena sur la
prévention des risques biotechnologiques, 11 septembre 2008**

« Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques: cinq années de coopération mondiale pour un développement durable »

Mesdames et Messieurs,

Aux premières heures du 29 janvier 2000 à 4 :35 heures à Montréal, le monde a assisté à l'adoption du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biologiques, le premier grand accord international de l'environnement du vingt-et-unième siècle.

Il y a cinq ans aujourd'hui, le 11 septembre 2003, le Protocole est entré en vigueur après 50 ratifications. Depuis lors, 147 pays et la Communauté européenne sont devenus Parties au Protocole. La vitesse à laquelle le Protocole a été ratifié est une démonstration claire de l'importance que la communauté mondiale attache à la nécessité d'une coopération internationale pour traiter des questions relatives à la prévention des risques biotechnologiques.

Je tiens à rendre hommage aux 148 Parties pour leur soutien politique clair au Protocole. J'en appelle également à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ou adhérer au Protocole dès que possible.

Au cours des cinq dernières années, d'importants progrès ont été réalisés dans l'application du Protocole. En bref, au niveau mondial, l'organe directeur du Protocole a adopté plus de 60 décisions qui élaborent des outils et des mécanismes pour faciliter la mise en œuvre effective du Protocole. Par exemple, le Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques est désormais opérationnel et facilite l'échange d'informations et d'expériences relatives aux organismes vivants modifiés (OVM). D'autres exemples comprennent la création du Comité de contrôle de l'application, la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement des capacités et l'accord pour la poursuite des négociations en vue de la création d'un régime international juridiquement contraignant de responsabilité et de réparation pour les dommages résultant de mouvements transfrontières d'organismes vivants modifiés.

Au niveau national, plus de 100 pays ont maintenant mis au point des cadres juridiques et administratifs et pris des mesures nécessaires à l'application du Protocole. Ils ont également entrepris des projets pour créer et renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour l'utilisation sécuritaire de la biotechnologie. L'impressionnant travail accompli dans un très court laps de temps pour traduire les dispositions de cet instrument juridique unique en réalité est sans précédent. Je tiens à rendre hommage à toutes les Parties, aux autres gouvernements et à toutes les parties prenantes pour leur effort concerté dans la mise en œuvre du Protocole.



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

Les réalisations importantes accomplies en vertu du Protocole, à ce jour, ont été le résultat direct de la coopération mondiale et du partenariat entre les Parties, les autres gouvernements et d'autres intervenants. C'est la raison pour laquelle le thème retenu pour cet anniversaire est le suivant: « *Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques: cinq ans de coopération mondiale pour un développement durable* ». Ce thème a été choisi pour souligner l'esprit de consensus et de coopération qui a caractérisé le processus du Protocole à ce jour et pour souligner la contribution du Protocole à la mise en œuvre de l'Action 21, programme mondial d'action pour le développement durable, qui a été adopté par le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992.

Alors que nous commémorons ce cinquième anniversaire, j'invite les gouvernements et les autres parties prenantes à réfléchir sur les réalisations effectuées et les enseignements tirés à ce jour et à réaffirmer leur engagement en faveur de la réalisation de l'objectif du Protocole. Traduisons nos bonnes intentions en des actions plus concrètes en travaillant ensemble pour assurer la pleine application du Protocole qui vise à assurer l'utilisation sécuritaire de la biotechnologie pour le développement durable.

Je vous souhaite une célébration réussie et mémorable du cinquième anniversaire du Protocole.

Merci beaucoup.